



CHARTRE DE DÉONTOLOGIE POUR LE TRAVAIL AU SEIN DE L'EECAEF

Une charte pourquoi et pour qui ?

Nous retrouvons une certaine diversité au sein de notre Union, ce texte a pour objectif de poser cette réalité, d'en expliciter les fondements (scripturaires, créationnels, culturels) et ses contours afin d'engager les responsables CAEF à la respecter et à l'encourager au sein de nos Églises. Cette charte a aussi pour but de rappeler le cadre pour pouvoir vivre cette diversité dans la vérité et de manière constructive. Ce texte pourra être également un support de discussion au sein de nos Églises locales et pour la collaboration translocale.

0. Prologue

Avant tout, nous confessons que l'unité de l'Église est une réalité objective et spirituelle. En effet, par son sang, le Fils a racheté des pécheurs et a créé en lui-même une humanité nouvelle, une assemblée de croyants réconciliés avec le Père par l'œuvre de Christ, unis au Fils par l'Esprit au moyen de la foi et ainsi unis entre eux pour former un seul corps, à la gloire du Père. Nous reconnaissons aussi que l'Église est un édifice spirituel qui a comme fondation le dépôt de la foi transmis par les apôtres et dont la pierre d'angle est Jésus lui-même. Il n'y a donc qu'un seul fondement, qu'une seule Église. Cependant, nous reconnaissons également que ce corps est en même temps un ensemble qui n'est pas uniforme. En effet, une certaine diversité existe dans ses manifestations locales à l'échelle nationale et universelle. Elle est voulue par Dieu comme l'Écriture elle-même l'atteste. Ainsi, unité au sein du corps de Christ ne veut pas dire uniformité.

1. La diversité dans un cadre

Partant du fondement premier et ultime qu'est l'Écriture, notre confession de foi et la conviction commune d'une direction collégiale des assemblées nous donnent les repères nécessaires pour élaborer un cadre cohérent pour accueillir et vivre cette diversité. Nous assumons donc à la fois l'utilité et l'aspect indispensable d'un cadre commun pour pouvoir vivre l'Église. La confession de foi est ainsi le « garant » qui pose des balises théologiques pour que la diversité s'épanouisse au sein d'une vraie et saine unité.

Après avoir rappelé cela, nous disons que cette diversité peut s'exprimer de différentes manières dans l'Église :

- Elle apparaît d'abord au sein de la multiplicité des dons de Christ à son Église¹ et dans les ministères variés donnés par Dieu, pour la croissance harmonieuse du corps, dans l'amour, à la mesure de la stature parfaite de notre Seigneur.
- Elle se nourrit aussi de la diversité de ses membres, en fonction de leur âge, de leur genre, de leur tempérament, de leur histoire personnelle, de leurs arrière-plans ethniques, de leurs traditions familiales et ecclésiales, de leurs expériences de vie, des expressions de leur foi, de leurs sensibilités spirituelles, etc.
- Elle se vit enfin entre nos assemblées locales comme au sein même de nos communautés, où l'on retrouve une certaine diversité d'interprétations des Écritures sur des points seconds, alors que nous partageons la même confession de foi fondamentale et le même amour de la Parole. Notre confession de foi d'ailleurs, ferme sur l'essentiel, autorise cette diversité de lectures.

¹ Rom 12 ; 1 Cor 12 ; 14

2. La diversité ternie par la réalité du péché

Nous reconnaissons également que cette belle diversité au sein de l'Église est malheureusement souvent entachée par la réalité du péché qui affecte encore les rachetés, ce qui peut rendre difficile le « vivre ensemble ». Cette réalité s'exprime de nombreuses manières. Par exemple : dans l'orgueil de se croire plus important qu'un autre, de se servir de l'Église comme un moyen pour développer ses propres convictions sur un point second, de vouloir uniformiser le corps de Christ à sa ressemblance et ainsi faire du champ du Seigneur une « monoculture » ; ou encore : dans la difficulté à se remettre en question, à vraiment écouter l'autre, à le prendre en considération ; mais aussi : par un manque de tolérance mutuelle, des jalousies, des rivalités, et l'animosité, source de trop nombreuses divisions. Autant de comportements qui manifestent un manque d'amour et portent gravement atteinte à la conservation de l'unité et freinent la croissance de l'Église, puisque la diversité est un moyen essentiel pour le bon équilibre et la maturité de l'organisme tout entier.

Jacques 3.13-18 (BDS)

« Y a-t-il parmi vous quelqu'un de sage et d'expérimenté ? Qu'il en donne la preuve par sa bonne conduite, c'est-à-dire par des actes empreints de l'humilité qui caractérise la véritable sagesse. Mais si votre cœur est plein d'amère jalousie, si vous êtes animés d'un esprit querelleur, il n'y a vraiment pas lieu de vous vanter ; ce serait un défi à la vérité. Une telle sagesse ne vient certainement pas du ciel, elle est de ce monde, de l'homme livré à ses seules ressources, elle est démoniaque. Car là où règnent la jalousie et l'esprit de rivalité, là aussi habitent le désordre et toutes sortes de pratiques indignes. Au contraire, la sagesse qui vient d'en haut est en premier lieu pure ; de plus, elle aime la paix, elle est modérée et conciliante, pleine de bonté ; elle produit beaucoup de bons fruits, elle est sans parti pris et sans hypocrisie. Ceux qui travaillent à la paix sèment dans la paix une semence qui aura pour fruit ce qui est juste. »

3. Favoriser la diversité au sein des CAEF : une posture à tenir

C'est pour cela que nous, responsables au sein de l'Entente Évangélique des CAEF, désirons, dans le cadre de la vie de notre Union et avec l'aide de Dieu, nous encourager mutuellement à :

- Cultiver l'humilité, la douceur, la patience, le fait de se supporter les uns les autres dans l'amour et de considérer l'autre comme supérieur à nous-même pour prendre en compte son intérêt et celui de l'Église et ainsi maintenir entre nous l'unité de l'Esprit par le lien de la paix acquise en Jésus-Christ. Une unité qui se vit et qui se réfléchit autour des piliers de la foi².
- Accueillir *a priori* une saine diversité dans nos Églises, nous en réjouir et la laisser s'épanouir pour le bien du corps. Nous espérons ainsi que de nouvelles personnes viennent enrichir la beauté de l'Église. En effet, la diversité des dons, des sensibilités et des caractères est une richesse pour l'Église. De même, au sein d'un cadre qui défend résolument les fondements de la foi, les différentes interprétations théologiques, le débat basé sur le texte biblique, l'argumentaire de tel ou tel théologien, permettent de nourrir la réflexion et favorisent la croissance du corps.
- Être vigilants face à notre tendance charnelle à chercher à uniformiser le corps du Christ, le transformer à notre propre ressemblance, et étouffer ainsi la diversité et à en malmener l'unité.
- Assumer que Dieu, dans sa grâce, a choisi la diversité comme moyen de croissance et que nous voulons donc être enrichis par ce moyen !
- Prendre suffisamment le temps, puisque la diversité dans le corps peut être multiforme et étonnante, pour discerner et reconnaître ce qui est "orthodoxe" et conforme à notre confession de foi. Il existe des manifestations qui pourraient nous déranger et pourtant être en conformité avec la Parole.
- Nous exhorter à ne pas crier trop rapidement à "l'hétérodoxie" ou au relativisme, à l'apostasie ou au pharisaïsme, au libéralisme ou au fondamentalisme, à l'infidélité aux Écritures ou au littéralisme, et nous interpeller les uns les autres quand nous le faisons.

² Eph 4.3-6

- Discerner et hiérarchiser ensemble, à partir des Écritures et sans naïveté, la nature de la diversité constatée.
 - Nous devons être fermes et réagir de façon appropriée (par une interpellation fraternelle, des paroles et/ou des écrits qui expriment les désaccords, des démarches qui pourraient aller jusqu'à l'exclusion) lorsqu'il y a des déviances réelles qui touchent aux principes fondamentaux de la foi chrétienne et qui affectent ainsi la bonne santé de l'organisme entier. En effet, invoquer la diversité n'est pas un laisser-aller ou une manière de relativiser toute chose. Il y a un dépôt biblique et un cadre posé par l'Union qui ne peut être négociable.
 - Nous devons aussi pouvoir identifier les éléments qui, sans toucher aux principes fondamentaux de la foi, ne sont pas compatibles avec nos choix ecclésiologiques et nos pratiques et sont porteurs de conflit, et de division. L'Union a en effet produit un certain nombre de textes structurants³, servant de référence, précisant la théologie de l'Union, et encadrant des principes de fonctionnement ecclésiologique. Certaines pratiques, par exemple liées aux charismes ou à la gouvernance de l'Eglise et à « l'autorité » pastorale, ne correspondent pas au cadre théologique au sein de notre Union. Il convient alors d'agir paisiblement, et en toute responsabilité, pour être capable de discerner ensemble, si besoin, que le rattachement d'un commun accord à une autre Union d'Eglises serait plus approprié.

³ Voici les textes structurants dont il est question

Textes publiés par les CAEF :

-*Relation entre Eglise locale et union* traite de l'articulation entre les communautés locales et l'union des CAEF, et la manière dont nous voulons vivre un semi-congrégationalisme pratique.

-*L'homme et la femme dans l'Eglise* est un double document. Le premier, tiré d'un Congrès dont Alfred Kuen fut l'orateur propose un survol biblique et présente ensuite les possibilités des divers ministères au sein des CAEF. Le second est le fruit d'un colloque à la FLTE qui a été adopté par l'union comme document cadre.

-*Qui mène la barque* est un texte massif de 113 pages, réalisé par les théologiens de l'union pour clarifier la notion d'autorité, telle qu'elle est conçue dans notre ecclésiologie de frères larges, en assumant les évolutions des dernières décennies, avec entre autres, le nombre grandissant de serviteurs à plein-temps parmi les autres anciens.

-*Nous croyons...* est un document théologique succinct qui donne un cadre clair pour la pratique de la démonologie au sein de l'union.

D'autres textes, non publiés par les CAEF, mais adoptés par l'union font partie des textes cadres :

-Les textes référence du Mouvement de Lausanne.

-La déclaration de Lausanne de 1974

-L'engagement évangélique pour un style de vie simple de 1980

-Le manifeste de Manille de 1988

-L'engagement du Cap de 2010

-En outre, la confession de l'union est la *confession de foi du Réseau FEF*

-De même le texte *Être et Vivre l'Eglise Une* a été adopté en 2024-2025

-Enfin, le texte *Pour un élan Missionnel*, publié par le CNEF a été adopté en 2022.

Tous ces textes sont disponibles sur le site des CAEF et sur simple demande

Charte de déontologie pour le travail au sein de l'EECAEF - Septembre 2024

4. Nos engagements pour la préservation et l'épanouissement de la diversité au sein des CAEF

Conscients de cela, nous responsables dans les assemblées CAEF, nous nous engageons vis-à-vis de nos frères et sœurs au sein de l'Union :

- À l'accueil mutuel⁴, à l'écoute réelle et attentive de l'autre, au respect de la diversité, pour réellement vivre l'amour de Dieu, pour son Église.
- Nous nous engageons à veiller à notre attitude, en particulier sur nos mots et nos paroles lorsque nous sommes bousculés, dérangés par cette diversité. Nous nous interdisons de dire du mal, de porter des jugements blessants ou d'induire des sous-entendus malveillants.
- Nous nous engageons à veiller à ne pas faire de nos convictions personnelles une occasion de chute, tout en discernant ensemble les sujets essentiels des sujets seconds⁵ (en reconnaissant aussi que Dieu, dans sa grâce, a donné des dons particuliers à certains dans ce but).
- Nous nous engageons, avec humilité, équilibre et pondération, à évoquer la diversité au sein de notre Union quand nous servons nos Églises dans nos programmes de formation et de collaboration devant divers publics de l'Union (CFB, REF, pastorales, conférences inter-Eglises, etc.). Lorsque nous abordons un sujet sur lequel il n'y a pas de consensus au sein des CAEF⁶, et où l'Union n'a pas (encore) tranché, nous voulons faire preuve d'honnêteté intellectuelle et de prévenance fraternelle. Ainsi, tout en assumant nos convictions, nous précisons alors que nous prenons une position particulière dans le débat, sans que les autres soient illégitimes.
- Nous nous engageons, autant que cela soit possible, à collaborer entre Églises dans la diversité permise par notre Union et malgré de possibles désaccords, pour la gloire de Dieu. Nous nous engageons à tout faire pour que la collaboration soit harmonieuse au sein de l'Union et au-delà, pour la seule gloire de notre Seigneur.

Nous prenons cet engagement devant le Dieu trinitaire, dont l'Église est la propriété et le bien chéri. Notre engagement est une manière concrète de vivre réellement le projet qu'il a mis en place et pour lequel nous nous reconnaissons gestionnaires et non propriétaires. Nous voulons vivre unis, selon la prière de notre Seigneur⁷. Nous prenons cet engagement en demandant aussi la sagesse, le discernement et le secours du Dieu trois fois Saint.

⁴ Rom 15.7

⁵ Rom 14.1-6

⁶ Les charismes, l'eschatologie, le ministère féminin, l'élection, etc. (*liste non-exhaustive*)

⁷ Jn 17